

LA RÉCOMPENSE

Nous pensons que des personnes formidables connaissent des personnes formidables, nous aimerions donc rencontrer vos amis! Si vous pensez connaître quelqu'un qui serait un ajout fantastique à l'équipe d'Indigo Consulting Canada, nous voulons vous entendre. En échange, nous vous fournirons un paiement de 1 000 \$ CAN sous forme d'une carte VISA prépayée pour une recommandation réussie.

Le référent externe (vous):

- Doit être une personne physique (c.-à-d. Non une entité commerciale) et un résident légal du Canada âgé d'au moins 18 ans pour participer au programme.
- Ne peut pas être associé à une agence de recrutement ou à un cabinet de conseil
- Vous ne pouvez pas vous référer
- Impossible de recommander un candidat qui a déjà postulé au poste

Votre candidat référé:

- Ne peut pas être d'anciens employés ou des sous-traitants d'Indigo Consulting Canada.
- Doit être un candidat qu'Indigo Consulting Canada ne recrute pas activement ou qui a eu un dialogue sur les opportunités de carrière au cours des 90 derniers jours civils.
- Si votre candidat référé est embauché, il doit être l'emploi d'Indigo Consulting Canada pendant au moins trois mois
- Toute recommandation est valable 6 mois à compter de la date de soumission.

COMMENT RÉFÉRÉ QUELQU'UN:

Veuillez remplir le formulaire de soumission de recommandation ici.

PAIEMENT

Indigo Consulting Canada n'émettra des paiements que pour les références retenues. Une recommandation réussie exige que le nouveau membre de l'équipe soit à l'emploi pour une période minimum de trois mois de service continu. Nous allons également vérifier lors de l'entrevue avec le candidat que vous avez effectivement référé ce candidat pour que la référence soit considérée comme valide. Si notre équipe Indigo Consulting Canada a déterminé que vous êtes admissible à la récompense et que la personne référée a complété 3 mois de service continu, Nous traiterons le paiement de référence externe via carte cadeau VISA prépayée de 1000,00 \$ CAD. La carte VISA vous sera envoyée par la poste.

Indigo Consulting Canada n'accepte pas les CV d'agences non sollicités. Nous ne paierons pas de frais à une agence ou à une entreprise tierce associée à des CV non sollicités.